

Berce du Caucase : informations pratiques aux médecins et personnel soignant

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante herbacée géante est non-indigène, toxique et envahissante. Elle colonise les milieux perturbés et humides (le long de ruisseaux, fossés, chemins de fer, routes, berges de cours d'eau), mais peut aussi se retrouver dans les prés et terrains vagues.

Majestueuse et spectaculaire de par sa stature, elle est attrayante et intrigante, autant pour les enfants qui peuvent l'utiliser pour jouer (ex. : comme flûte, sarbacane ou longue-vue, infligeant des blessures au visage et aux mains) que pour les adultes qui pourraient y voir un intérêt ornemental. Les principaux groupes à risque d'exposition comprennent donc les enfants, les agriculteurs et toutes personnes et animaux domestiques (chats et chiens) habitant ou visitant les milieux facilement colonisés par la plante.

La sève de la berce du Caucase contient des toxines photosensibilisantes qui provoquent des dermatites parfois très sévères dont les lésions sont apparentées à des brûlures de 2^e degré. Toutes les parties de la plante sont toxiques, car la sève est exsudée sur les tiges et les feuilles. La sève est liquide, incolore et inodore et le contact avec cette dernière est indolore. Les lésions se développent après exposition à la lumière, jusqu'à 48 heures après le contact avec la sève, par photosensibilisation de la peau par les rayons UV.

Symptômes :

- Peau rouge et gonflée
- Apparition d'ampoules étendues et suintantes, parfois nombreuses (diamètre pouvant atteindre plusieurs centimètres)
- Apparence d'une brûlure, parfois sérieuse (2^e degré)
- Photosensibilisation et hyper ou hypo-pigmentation des zones touchées persistant sur plusieurs mois, voire des années.



En cas de contact de la peau avec la sève :

- Éliminer la sève le plus rapidement possible en évitant de l'étendre. Utiliser un papier absorbant sans frotter, puis laver l'endroit atteint au savon et rincer abondamment à l'eau;
- Éviter l'exposition à la lumière des zones touchées en les couvrant (gants, pantalons longs, manches longues) pour une durée **minimale** de 48 heures (temps nécessaire pour la disparition de l'effet photosensibilisant);
- Éviter toute exposition au soleil pour un **minimum** d'une semaine;
- Changer de vêtements et laver ces derniers pour éviter la contamination d'autres parties du corps ou d'objets.

Si les yeux sont atteints :

- Rincer abondamment à l'eau claire (10 minutes min.);
- Porter des lunettes de soleil foncées pour éviter l'exposition à la lumière.

Traitement des lésions :

- Appliquer une crème d'hydrocortisone;
- Couvrir les lésions pour éviter l'exposition à la lumière;
- Antihistaminiques au besoin si démangeaison;
- Acétaminophène contre la douleur.

Mesures de sécurité pour éviter l'exposition lorsque l'on doit manipuler la plante

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons longs, manches longues, gants imperméables à manchon long;
- Protéger les yeux, ou au mieux, tout le visage (visière);
- Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (ex. : poignets, chevilles, cou);
- Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements, afin d'éviter la contamination et les nettoyer adéquatement avant leur usage ultérieur;
- Si la plante est coupée mécaniquement, s'assurer que personne ne soit dans un rayon pouvant être atteint par la sève ou les débris de plantes projetés par le fauchage ou la coupe. Préférer l'utilisation d'un couteau pour couper les tiges et les racines;
- Pour disposer de la plante, faites sécher les plants coupés en prenant soin de limiter la dispersion des graines et brûler ensuite les plants séchés.

Description de la plante :

- Hauteur entre 2 et 5 mètres;
- Tiges robustes, cannelées, creuses et pouvant atteindre 4-10cm de diamètre, portant de nombreuses taches colorées (rouge framboise à violet) et des poils blancs et rudes, localisés principalement à la base des tiges foliaires;
- Feuilles composées avec 3 folioles profondément découpées. Les feuilles peuvent atteindre 1,5m de largeur. La face inférieure des feuilles est généralement lisse à légèrement écailleuse. Si des poils sont présents, ils sont blancs et rudes;
- Inflorescences en ombelles plates (forme de parapluie) d'une largeur pouvant dépasser 50cm et comportant des fleurs blanc crème très nombreuses portées sur plus de 50 rayons, floraison juin-juillet;
- Fruit/graine : le fruit (akène) est sec, plat et ovale, d'environ 6-19mm de longueur par 3-9mm de largeur, de couleur beige portant 3-5 lignes brunes et gonflées allant jusqu'à 1mm de largeur, ayant tous un point de départ commun au bout de la graine et descendant le long de cette dernière jusqu'au $\frac{3}{4}$ de sa longueur;
- Racine tubéreuse.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Direction régionale de santé publique (2009)